

Ligne directrice sur la gestion des expositions importantes

(Loi sur les coopératives de services financiers, RLRQ, c. C-67.3, art. 565.1)

(Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts, RLRQ, c. I-13.2.2, art. 42.2)

(Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, RLRQ, c. S-29.02, art. 254)

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publie pour consultation le projet de *Ligne directrice sur la gestion des expositions importantes* (la « Ligne directrice »). Cette Ligne directrice s'applique aux institutions de dépôts autorisées désignées à titre d'institution financière d'importance systémique intérieure par l'Autorité.

Dans le cadre de ce projet de Ligne directrice, l'Autorité établit des attentes prudentielles en matière de pratiques de gestion saine et prudente des risques liés aux expositions importantes. La Ligne directrice s'inspire des bonnes pratiques en la matière issues du dispositif dédié à la gestion des grands risques publié en 2014 par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

La date prévue de la prise d'effet de la Ligne directrice est le 17 novembre 2024.

Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires sont invitées à les fournir au plus tard le 25 octobre 2024. Il est à noter que les commentaires soumis seront rendus publics à défaut d'avis contraire à cet effet.

Le projet de Ligne directrice est publié ci-après et est également accessible sur le [site Web de l'Autorité](#) à la section « Consultations publiques- Institution de dépôt-Consultations en cours ».

Soumission des commentaires

Les commentaires doivent être soumis à :

Me Philippe Lebel
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour PwC
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : (418) 525-9512
consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Guillaume Cyr
Direction de l'encadrement prudentiel et
des simulations
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (514) 395-0337, poste 4682
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
guillaume.cyr@lautorite.qc.ca

Le 26 septembre 2024